



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 FEVRIER 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le dix-neuf février deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la Présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Karine BACH, Patricia CHATELIN, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Josiane LINON, Serge LINON, Charles LONJOU, Cristel MARTINEZ, Violette MARCHADIER, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD, SEGUY Jean-Luc.

Etaient absents excusés et ayant donné procuration : Magali BOISSET a donné procuration à Jacques POUGET, Stéphane DOLO a donné procuration à Paul PINSARD.

Etaient absents excusés : Marc ASTRUC, Aline JACQUET.

Monsieur Paul PINSARD est désigné secrétaire de séance.

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

1 - Approbation des comptes de gestion 2017

(Budget principal, budget gymnase et budget annexe assainissement)

2 – Examen et vote des comptes administratifs 2017

(Budget principal, budget gymnase et budget annexe assainissement)

3 – Modification des effectifs

4 – Organisation de la semaine scolaire : rentrée 2018

5 – Questions Diverses

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 15 janvier 2018, en vue de son approbation.

Aucune observation n'est faite et le compte rendu est adopté à la majorité avec 2 votes contre (Sébastien NODARI et Charles LONJOU).

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation des comptes de gestion 2017

Budget principal, budget gymnase, et budget annexe assainissement

Après vérification des écritures passées entre l'ordonnateur et le comptable sur l'exercice 2017, les résultats sont conformes et identiques.

Après présentation et délibération, l'assemblée approuve à la majorité les comptes de gestion 2017 présentés avec deux abstentions, celles de Sébastien NODARI et Charles LONJOU.

2 – Examen et vote des comptes administratifs 2017

Budget principal, budget gymnase, budget annexe assainissement

Le Maire désigne Paul PINSARD, 1^{er} adjoint pour présider ce point de l'ordre du jour. Monsieur le Maire décide de ne pas prendre part aux débats et se retire de la séance.

Paul PINSARD donne lecture des comptes administratifs détaillés par section de fonctionnement et d'investissement, les résultats sont arrêtés comme suit pour les 3 budgets.

Compte administratif : budget principal

La section de fonctionnement est arrêtée pour les montants suivants :

Total des recettes : 1 879 174.27 €

Total des dépenses : 1 652 472.52 €

Excédent de l'exercice : 226 701.75 €

Excédent antérieur de l'exercice : 12 500 €

Résultat cumulé de clôture : 239 201.75 €

La section d'investissement :

Total des dépenses : 767 931.57 €

Total des recettes : 540 913.06 €

Résultat d'investissement : 227 018.51 €

Résultat antérieur : - 35 873.46 €

Résultat de clôture : - 262 891.97 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : 422 750 €

Recettes : 562 916 €

Excédent : + 140 166 €

Besoin de financement de clôture : 122 725.97 €

Projet d'affectation pour le vote du budget 2018 :

Affectation au 1068 : 122 725.97 € (obligatoire)

Affectation complémentaire : 86 475.78 €

Soit un total d'affectation en investissement : 209 201.75 €

Report en fonctionnement : 30 000 €

Compte administratif du budget annexe ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement :

Recettes : 53 802.57 €

Dépenses : 36 496.62 €

Excédent de l'exercice : 17 305.95 €

Excédent antérieur de l'exercice : 46 369.74 €

Résultat cumulé de clôture : 63 675.69 €

Section d'investissement :

Dépenses : 22 890.97 €

Recettes : 27 787.33 €

Résultat d'investissement : 4 896.36 €

Résultat antérieur : **83 731.23 €**

Résultat de clôture : 88 627.59 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : **40 000 €**

Excédent d'investissement de clôture : 48 627.59 €

Pas de besoin d'affectation au budget 2017 car excédent d'investissement.

Report intégral de l'excédent en fonctionnement : ligne 002 : 46 369.74 €.

Compte administratif du budget GYMNASSE :

Section de fonctionnement :

Recettes : 55 540.02 €

Dépenses : 12 389.21 €

Excédent de l'exercice : 43 150.81 €

Excédent antérieur de l'exercice : 48 000 €

Résultat de clôture de fonctionnement : 91 150.81 €

Section d'investissement :

Dépenses : 57 333.32 €

Recettes : 43 409.69 €
Résultat d'investissement : - 13 923.63 €
Déficit antérieur : - 35 666.32 €
Résultat de clôture : - 49 589.95 €
Pas de restes à réaliser.

Besoin de financement de clôture : - 49 589.95 €

Projet d'affectation au budget 2016 :
Affectation obligatoire au 1068 : 49 589.95 €
Report en section de fonctionnement : 41 560.86 €

Après lecture faite et délibération, l'assemblée vote à la majorité les trois comptes administratifs (Budget principal, budget gymnase et budget annexe assainissement) avec deux abstentions (Sébastien NODARI et Charles LONJOU).

3 – Modifications des effectifs

Je vous propose plusieurs modifications de poste au sein de la collectivité, les propositions sont les suivantes :

Service Technique :

Concernant les emplois en contrat aidé, il n'y a pas de possibilités de reconduction du dispositif. Compte tenu que les activités occupées par ces agents doivent être poursuivies pour le bon fonctionnement des services.

Je vous propose les créations de postes suivantes :

- Création d'un poste d'adjoint technique à 22 h /semaine à compter du 1^{er} mars 2018.
- Création d'un poste d'adjoint technique à 10 h/semaine à compter du 1^{er} mars 2018.
- Augmentation du poste d'adjoint technique de 19h/semaine à temps complet à compter du **1^{er} avril 2018**. Nomination suite à vacance d'un poste d'adjoint technique à temps complet suite à la mutation d'un agent au 01/12/2017.

Suppression d'un poste d'adjoint technique à 19h/semaine.

Service Technique : Fleurissement et entretien du village :

Augmentation du temps de travail de 2 postes d'adjoints techniques à 16 h, pour passer à 20 h à compter du **1^{er} avril 2018** :

- Création d'un poste à 20 h et nomination suite à la vacance d'un poste à 20 h (création du 24/07/2015).

Suppressions de 2 postes d'adjoint technique à 16 h après saisine du comité technique.

Service Technique et Cantine :

- Créations de 2 postes d'agent de maîtrise principaux à temps complet à compter du **1^{er} mai 2018** suite à avancement de grade.

Suppressions de 2 postes d'agent de maîtrise à temps complet après saisine du Comité Technique.

Service Administratif :

- Nomination d'un agent au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe suite à avancement de grade au **1^{er} mai 2018** et cette nomination intervient sur la vacance d'un poste identique (création du poste au 13/03/2017).

Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet après saisine du Comité Technique.

Service Animation :

- Création d'un poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à compter du **1^{er} septembre 2018** à temps non complet 14 h/semaine.

Suppression d'un poste d'animateur à temps non complet 14h/semaine après saisine du Comité Technique.

Service ATSEM :

- Création d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps non complet à 29h/semaine à compter du **1^{er} mai 2018**.

Suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 29h/semaine après saisine du Comité Technique.

Après examen et délibération, l'assemblée valide et vote à la majorité pour l'ensemble des ces modifications des effectifs avec deux voix contre (celle de Magali BOISSET et Serge LINON).

4 – Organisation de la semaine scolaire : rentrée 2018

Suite à la délibération de principe prise lors du conseil municipal du 15/01/2018, le conseil d'école s'est réuni le 23/01/2018 et a rendu un avis favorable au retour à l'organisation de la semaine de classe à 4 jours / semaine.

Je vous propose d'appliquer la délibération de principe en suivant l'avis du conseil d'école et de délibérer définitivement pour ce retour à la semaine à 4 jours/semaine, soit 24h de classe à compter de septembre 2018.

Après examen et délibération, l'assemblée vote à l'unanimité pour l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours à compter de septembre 2018, proposée par le conseil des maîtres et le conseil d'école.

5–Questions diverses

- **Daniel PASQUIER** : fait part d'un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public du Lotissement du Pech Fourcat. Il est nécessaire de vérifier les horloges à partir des 2 transformateurs.
- **Cristel MARTINEZ** : dans le cadre de ses fonctions à la caserne des pompiers de Lalbenque, elle donne l'information qu'il manque des effectifs pour assurer le premier départ en journée-semaine. Elle sollicite le soutien des pouvoirs publics et des entreprises locales afin de favoriser la disponibilité des pompiers volontaires en journée – semaine. Aujourd'hui les départs sont souvent assurés par d'autres centres de secours ce qui entraîne des délais plus importants.
- La défense de la ligne SNCF a été évoquée.

Aucune autre question à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.

Fait à LALBENQUE, le 26/02/2018

Le Maire

Signé.

Jacques POUGET.